

EN CE MOIS DE SEPTEMBRE



Les échos du réseau Parentalité 34

SEPTEMBRE 2020

LA VIE DU RÉSEAU LOCAL

Par l'équipe d'animation Parentalité 34



Bienvenue au réseau Parentalité de la ville de Saint André de Sangonis.

Parentalité 34 est allé à la rencontre de **Jérôme Froget**, directeur du service municipal Jeunesse Sport et Éducation de Saint André de Sangonis, pour en savoir un peu plus sur la naissance de ce réseau.

Comment ce réseau a-t-il été créé ?

Le réseau s'est créé de manière naturelle, il y avait une volonté politique au départ. Les élus ont décidé de mettre l'accent sur ce volet là. Nous, au service municipal Jeunesse Sport et Éducation, nous avons en tête depuis des années une multitude de projets. On voyait les besoins que nous avons identifiés des Saint-Andréens et il nous est apparu intéressant de travailler en concertation avec tous les acteurs locaux pour monter ce réseau.



Jérôme Froget

Comment voyez vous le Soutien à la Parentalité ?

En tant que service public c'est d'être au chevet des parents pour les aider dans leur mission de parents. Il n'y a pas de parents parfaits, ça se dit souvent, il n'y a que des parents imparfaits. Notre rôle est de les aider dans leur mission au quotidien par des astuces, des conseils, des orientations parfois : Simplement être le soutien des parents.

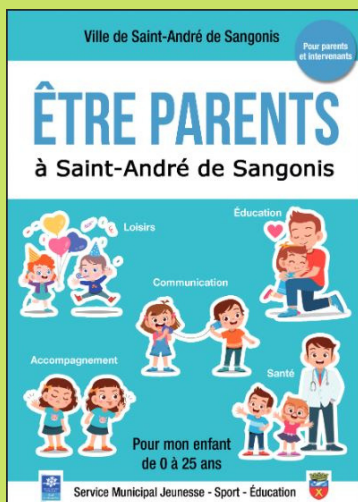
Aujourd'hui, qui sont les acteurs de ce réseau ?

Le réseau est mis en avant par le Service Jeunesse, Valérie Accardo, coordinatrice Enfance Jeunesse, du service qui s'implique beaucoup autour de ces questions, les animatrices qui ont menées les animations en famille cet été, Muriel et Cassandra, animatrices municipales et tous ceux qui gravitent autour, les parents délégués, très impliqués au quotidien, les directeurs d'écoles, les associations. Le réseau est constitué de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.



**RETROUVEZ LES DERNIÈRES INFORMATIONS
DU RESEAU SUR :**

<http://www.parentalite34.fr>



Comment fonctionnez vous ?

Les directeurs des écoles, les parents délégués, les associations locales, le service municipal jeunesse, les élus et bien entendu les partenaires, tels que la CAF, le LAEP « Jouons en ludothèque ». Tous ces acteurs se réunissent sur des comités de pilotage une fois par trimestre et ensuite des groupes de travail sont constitués en fonction des thématiques qui sont retenues où l'on peut s'investir sur tel ou tel projet avec les parents, les associations, les différents acteurs...en fonction des actions. Nous sommes dans la concertation. Pour l'instant c'est le service municipal qui est à l'origine et à la baguette du projet mais nous souhaitons vraiment que ce soit partagé et que tous les acteurs puissent prendre leurs responsabilités dans les actions.

Que cela ne soit pas seulement un projet municipal mais un projet de territoire.

Quels sont vos projets ?

Nous sommes partis sur l'idée commune de travailler sur une thématique annuelle pour qu'il y ait une cohérence entre tous les projets que nous avons lancés. L'objectif est d'institutionnaliser le fonctionnement d'une part et ensuite de développer des projets. Nous avons eu l'agrément pour la création du REAAP avec la CAF. Nous avons répondu à l'appel à projet pour l'ouverture d'un CLAS pour la rentrée 2020. Ensuite nous nous sommes lancés dans plein d'actions qui nous ont parues importantes cet été, notamment les loisirs en famille, une première qui a bien marché. Une 15aine de familles ont répondu présent à des activités autour de la parentalité. Nous avons proposé des sorties autour du Salagou, au pont du Diable, une randonnée à Villeneuve, un cinéma improvisé en plein air, etc.. L'idée était de se réunir dans un contexte serein où les familles pouvaient se rencontrer, échanger, et où les intervenantes municipales qui avaient été volontaires pour ces projets avaient aussi pour mission de poser des questions au travers de discussions sur la parentalité, sur les besoins, les attentes des familles. Ce qui nous a permis de constituer la base d'un référentiel d'actions que nous pouvons proposer par la suite. Ça a très bien marché cet été, nous allons le poursuivre sur les prochaines vacances.

Nous voulons semer des graines un petit peu partout et développer des partenariats, faire vivre le réseau et travailler avec les associations locales. Actuellement nous sommes en relation avec les réseaux parentalité d'Aniane et de Gignac. Nous nous rendons compte que nous avons les mêmes problématiques, difficultés, les mêmes moyens d'actions. Nous travaillons ensemble dans la mise en place d'actions auprès des parents.

Si vous aviez un conseil ou des conseils à donner pour la création d'un réseau ce serait ?

Une envie ? allez y ! Il y a pleins d'acteurs sur le territoire, sur l'Hérault, Parentalité 34, l'EPE. Tout n'est pas simple mais il y a énormément de choses qui se font sur le territoire.

Il faut une envie, c'est évident, mais aussi des moyens, et ces moyens c'est la municipalité qui nous les donne. Les élus nous font confiance pour travailler sur ces questions, ils nous laissent le temps d'y travailler, de créer ce réseau et développer les actions. Sans cette volonté politique, il ne se passerait pas grand-chose. Pour nous c'est essentiel pour avancer dans nos démarches.

Arrive souvent la question, « mais comment faire venir les parents dans ces actions thématiques autour de la parentalité ? » Qu'en pensez vous, comment cela se passe sur votre territoire ?

Nous constatons aussi qu'il est toujours difficile de faire venir les parents sur les actions autour de la parentalité car cela peut être associé à « si je vais à ces animations c'est que je suis un mauvais parent ». Ce n'est pas du tout l'idée que nous voulons donner. Alors nous passons beaucoup par le loisir en famille pour aborder les questions de parentalité. Permettre au parent de passer du temps avec son enfant par une activité concrète et après, développer ensemble, une habitude de questionnement nous semble plus adapté. L'idée, également, est de créer, de favoriser le lien à travers ces actions entre les familles, découvrir d'autres parents qui ont les mêmes difficultés ou qui vivent différemment. Nous nous appuyons beaucoup sur le loisir en famille.



RUBRIQUE DÉFINITION

POUR BIEN COMPRENDRE

La parentalité, de quoi parle-t-on ?

Pour poser les bases d'un vocabulaire commun, il nous a semblé important de rappeler cette définition du Comité National du Soutien à la Parentalité :

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/ enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives et culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

Parler de la parentalité, c'est donc évoquer une fonction assumée par toute une série d'acteurs qui occupent une place d'adultes référents et jouent une partie de ce rôle, tout en n'étant pas strictement des parents.

Ce qui nous paraît important, c'est d'envisager la parentalité comme des postures qui évoluent avec l'expérience individuelle et collective.

La parentalité, c'est aussi une grande et belle aventure à partager...

Pourquoi parler de parentalité ?

« Aujourd'hui, l'exercice de la parentalité n'apparaît plus comme une évidence. Qui oserait affirmer qu'être parent est une tâche facile ? Mais le sujet reste encore tabou. Malgré les connaissances acquises, la plupart des gens se comportent comme si l'amour suffisait. Notre société aborde encore très timidement l'art de contribuer au développement et à l'épanouissement d'un enfant comme une discipline digne de réflexion. »



**RETROUVEZ LES DERNIÈRES INFORMATIONS
DU RESEAU SUR :**

<http://www.parentalite34.fr>

Le besoin de soutien découle donc comme une évidence dans ces mouvements complexes que chaque parent est amené à traverser. « Il existe de très nombreuses manières de soutenir la parentalité, dans ce domaine la créativité ne manque pas. »

Le soutien à la parentalité, pour qui ?

Pour tous les parents, parce qu'être parent c'est traverser des questionnements, vivre des étapes, accompagner ses enfants. C'est une acquisition de compétences à chaque situation rencontrée. Et parce que c'est en permanente évolution, il n'y a pas une recette ou une bonne manière de faire valable pour tous. Chaque parent peut avoir besoin de soutien à un moment de sa vie de parent.

Le soutien à la parentalité, comment ?

Il existe sur tous les territoires des structures qui accueillent parents, enfants petits et grands, et qui proposent des activités aux familles : activités parents-enfants, activités entre enfants, rencontres avec des professionnels et des bénévoles...

Ces espaces permettent de partager ses expériences, ses difficultés, ses compétences.

« La plupart des personnes accompagnées témoignent que, quelle que soit la forme du soutien apporté, la qualité de la relation revêt une grande importance - voire prime sur la technicité des interventions. Le maintien d'une « relation de qualité » constitue ainsi une pratique centrale. »

Le « Guide des bonnes pratiques » de la FAS nous propose 3 axes :

- 1/ Les actions de soutien centrées sur une réflexion sur la responsabilité parentale
- 2/ Les actions de soutien visant à évoquer le vécu psychique et affectif
- 3/ Les actions de soutien visant à développer les pratiques parentales

Les politiques publiques ont mis en œuvre la question du soutien à la parentalité à travers différents dispositifs (REAAP, CLAS, LAEP, MF, Espaces Rencontre, Aide à domicile, nous les développerons dans nos prochaines newsletters). Dans chaque département, un réseau de soutien à la parentalité permet à tous les acteurs de se rencontrer et d'œuvrer en s'adaptant aux besoins des parents de leur territoire.

Source : « Guide de bonnes pratiques de soutien à la parentalité » édité par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (fnars.org). Ce Guide est disponible sur le site internet de Parentalité 34 (rubrique Documentation)

Bienvenue aux nouveaux adhérents



La Mairie de Vic la Gardiole, service enfance et jeunesse.

Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) et l'Association Familles des traumatisés crâniens en LR à Montpellier.

Mme Sandra Bernhardt, psychologue et thérapeute familiale à St André de Sangonis

Mme Carine GRAUX, psychologue clinicienne à Pézenas

L'association Adapt et Signe, association d'accompagnement pédagogique pour tous à Aumelas

L'agence d'aide à domicile Acanthe à Béziers

L'association Les Amis de l'Enfance à Pézenas

Mme Aurélie Leroy Sophrologue et infirmière puéricultrice à Béziers

Christine Campagna
Emmeline Martellet
Virginie Kersaudy

Animatrices du réseau Parentalité 34
contact@parentalite34.fr

